

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 07 avril 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 28 mars 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 37

Nombre de procurations : 5

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Monsieur Laurent GOBET	

### **Membres absents :**

Madame Claire TOMASELLI	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN
Madame Christine MARTIN	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

---

**OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**

**Plombières-lès-Dijon - Délaissés de la Lino - Acquisition d'emprises foncières sur l'Etat**

Dans le cadre de la réalisation de la liaison nord-ouest (Lino), l'État a acquis de nombreuses emprises foncières situées sur le territoire de la Commune de Plombières-lès-Dijon.

France Domaine a proposé à la Métropole d'exercer son droit de priorité sur deux terrains constituant des "délaissés" de la Lino, libres d'occupation, situés le long de la rue des Vaux Brun et route de Dijon, d'une superficie totale de 2 977 m<sup>2</sup>.

Il est précisé que l'emprise d'une superficie de 2 486 m<sup>2</sup>, à usage de parking relais et d'aire de covoiturage, est inscrite au Programme d'Orientations et d'Actions – Déplacements (POA-D) et dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Métropolitaine de l'axe de l'Ouche du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUiHD), en faveur de l'intermodalité.

Dans ce cadre, il est proposé l'acquisition de ces deux terrains, cadastrés sections AR n° 867, AT n° 555, AS n°s 601 et 605, moyennant un montant total de 15 120 €, conformément au prix de vente déterminé par les Domaines, compte tenu de l'affectation de ces terrains.

**LE BUREAU,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'acquérir** sur l'État représenté par France Domaine, deux terrains situés à Plombières-lès-Dijon, d'une superficie totale de 2 977 m<sup>2</sup>, cadastrés sections AR n° 867, AT n° 555, AS n°s 601 et 605, moyennant un montant global de 15 120 € ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette acquisition par acte administratif ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer au nom de Dijon Métropole, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

SCRUTIN      POUR : 42                                      ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                                    NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 5 PROCURATION(S)